

Mars 2011



# Sauviat-sur-Vige

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

n°8

## Edito



“

P

Plus de 200 personnes ont bénéficié depuis près de 35 ans, de l'hébergement et des services du Foyer-logement de Sauviat-sur-Vige.

C'est dire si cet établissement dont la vocation est de recevoir des séniors valides ou peu dépendants a joué pleinement le rôle déjà défini en son temps par son initiateur : « répondre aux goûts et désirs de chacun : vivre dans ses meubles avec tout le confort, loin de l'isolement. »

Aujourd'hui, le Foyer-logement avec ses 33 studios, dont un en hébergement temporaire, son restaurant, sa bibliothèque, un personnel disponible de jour et de nuit, est un maillon important dans la chaîne d'accueil des personnes âgées de notre région.

La commune, désormais propriétaire du site, a entrepris une opération de rénovation de longue haleine, indispensable à l'amélioration du cadre de vie des pensionnaires, parce que « l'essentiel n'est pas de vivre mais de bien vivre ». ”

**Béatrice Dufour**  
Maire de Sauviat-sur-Vige

## FOYER-LOGEMENT Résidence Raymond-Coudert



# Confort Sécurité Convivialité

Sommaire

• Foyer logement..... 2-3-4



• Au fil de la Vige .....5-6



• A vos agendas ....(encarté)

• Votre territoire .....(encarté)

## UN NOUVEAU CADRE DE VIE

La Résidence Raymond-Coudert est devenue propriété communale lors de son rachat à l'ODHAC, le 26 septembre 2008. Pour cette opération, la commune a engagé un emprunt de 205 000 € (remboursable sur 15 ans) auprès du Crédit agricole ; un emprunt qui est remboursé par le foyer-logement sous forme de loyer à la commune (6433,02 € par trimestre).

Déjà, la commune a effectué des aménagements (un studio d'hébergement temporaire), et surtout la réhabilitation du restaurant, du salon-bibliothèque. Cette dernière réalisation du meilleur effet apporte un cadre de vie harmonieux, agréable et très apprécié des pensionnaires comme de leurs visiteurs. Le montant des travaux s'élève à 35 000 €. D'autres projets d'aménagement trouveront leur concrétisation au fil des mois.

Actuellement la résidence se compose de 33 studios loués à 18,61 € par jour (tarif 2010) (19,61 € pour le logement temporaire) ; la restauration est de 7,72 € pour le repas de midi (un potage est servi en studio pour le soir). On peut évidemment accueillir des invités et c'est le cas fréquemment en semaine comme le dimanche, au tarif de 8,27 €.

La Résidence a été distinguée, cette année encore, par le Conseil général, dans le cadre de la campagne du fleurissement ; on apporte en effet un soin attentif à l'environnement du foyer : mobilier d'été, parterres de fleurs, décorations de Noël...



## ICI IL FAIT BON VIVRE



La plaque, apposée à l'entrée de la résidence, témoigne de la naissance, en 1977, de l'établissement.

Ce fut « un pari » comme le disait le maire de l'époque, Raymond COUDERT. On sait aujourd'hui que c'est un pari gagné.

Sortie de terre au milieu des cités, elle s'est toujours intégrée dans la vie communale dans un esprit d'humanisme et d'ouverture sur la société. On mesure aujourd'hui la clairvoyance des élus d'hier qui ont souhaité doter Sauviat-sur-Vige d'une structure d'accueil des aînés sous la forme d'un foyer-logement.

Plus que jamais (la liste d'attente en témoigne...) la résidence Raymond-Coudert correspond aux aspirations des séniors. Les pensionnaires en apprécient le confort et la sérénité dans un cadre familial, fait du mobilier personnel et d'un environnement naturel à découvrir.

Une visite, un entretien vous convaincront aisément qu'ici il fait bon vivre... et longtemps.

## L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

### Une réussite !

Le Foyer-logement propose une nouvelle formule : l'hébergement temporaire. Il s'agit de recevoir pendant une durée maximum de trois mois (été comme hiver) des personnes qui souhaitent momentanément vivre en foyer soit pour une convalescence, des vacances familiales, séjourner en sécurité l'hiver... Dans bien des cas, elles retrouvent leur domicile et parfois optent pour l'entrée définitive au foyer.

Ces pensionnaires qui trouvent pour un temps au foyer-logement sécurité et bien-être disposent évidemment du confort et des services identiques à ceux des autres pensionnaires.

Les témoignages recueillis depuis deux ans (ouverture en janvier 2009) montrent que la formule est séduisante et répond aux attentes des familles.



## LA VIE AU FOYER

### Les réunions du mardi

Le mardi après-midi est un moment privilégié dans l'activité du Foyer. Selon une tradition bien établie, les pensionnaires, le personnel et les élus en charge de l'établissement se retrouvent pour quelques heures d'échange...

Tous les sujets concernant la vie quotidienne sont abordés dans une ambiance très détendue où chacun s'exprime en toute liberté. Cela permet d'aborder les petits problèmes, les soucis personnels, la préparation des loisirs, l'arrivée de nouveaux pensionnaires, les menus... Chacun s'exprime et apprécie tous les mardis ce dialogue permanent.



## REPAS — Des menus appro-



La préparation des repas réclame un soin particulier de la part des agents.

Tout est pris en compte lors de l'élaboration des menus mensuels par l'administration communale et le restaurant scolaire : diététique, diversité, régimes...

Des ateliers réguliers réunissent les pensionnaires et le personnel pour évoquer la composition des menus correspondant au mieux à une saine et salubre alimentation.

## UN INVITÉ PERMANENT

### Le club Amitiés

Le club « Amitiés » (créé dans les années 70 par Henriette Dourdet) qui longtemps assura la gestion du foyer-logement, anime depuis des années les rencontres hebdomadaires et les festivités régulières à la résidence.

Le jeudi, l'après-midi est consacré aux jeux divers, entre membres du club et résidents : belote, triomino, scrabble, dames,... autant de jeux de société très appréciés et surtout suivis régulièrement d'un goûter offert par le club.

Le programme des loisirs comprend également : conférences, divertissements, expositions, réunions d'information (santé, sécurité) où chacun assiste librement dans le nouveau cadre de vie.

Actuellement, le club « Amitiés », présidé par Jean-Pierre Jeandeau compte près de 120 adhérents et propose toute l'année outre les rencontres à la résidence, de multiples activités : thés dansants, lotos, excursions, voyages, concours de belote, kermesses...



## LE CCAS

### Gestionnaire

C'est le Centre communal d'action sociale qui gère le foyer-logement.

Composé de six élus et de représentants d'associations agréées, cette structure se réunit régulièrement sous la présidence du maire.



Sa tâche a été consacrée à la prise en charge de la résidence, de l'examen des travaux de rénovation, des achats de mobilier intérieur et extérieur.

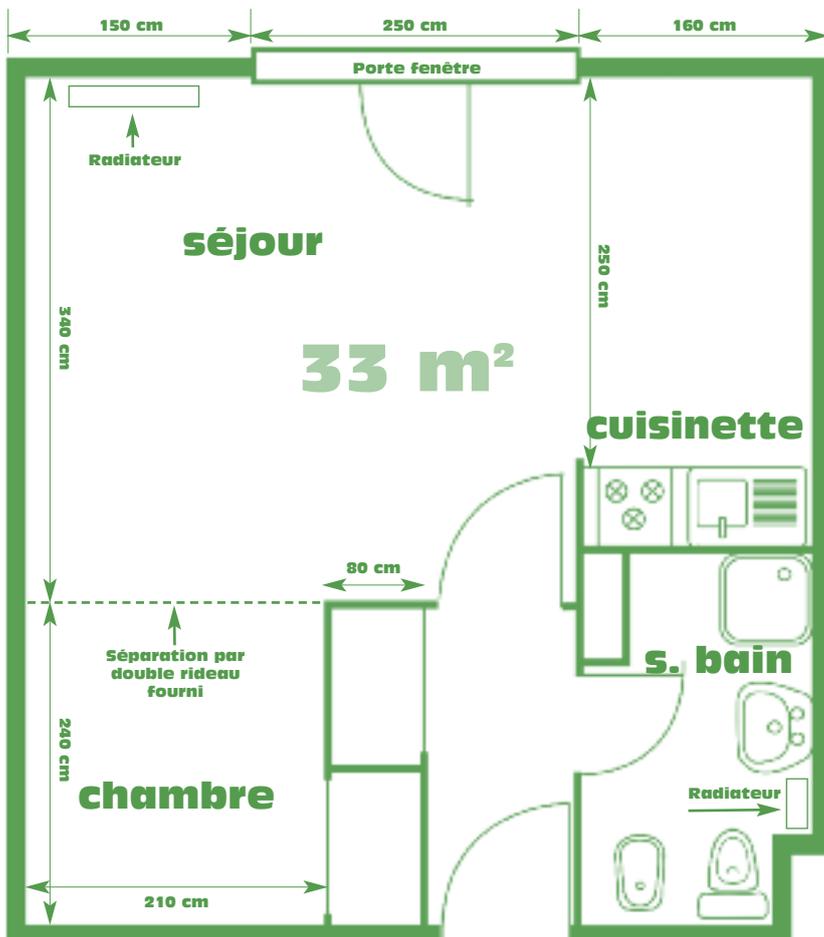
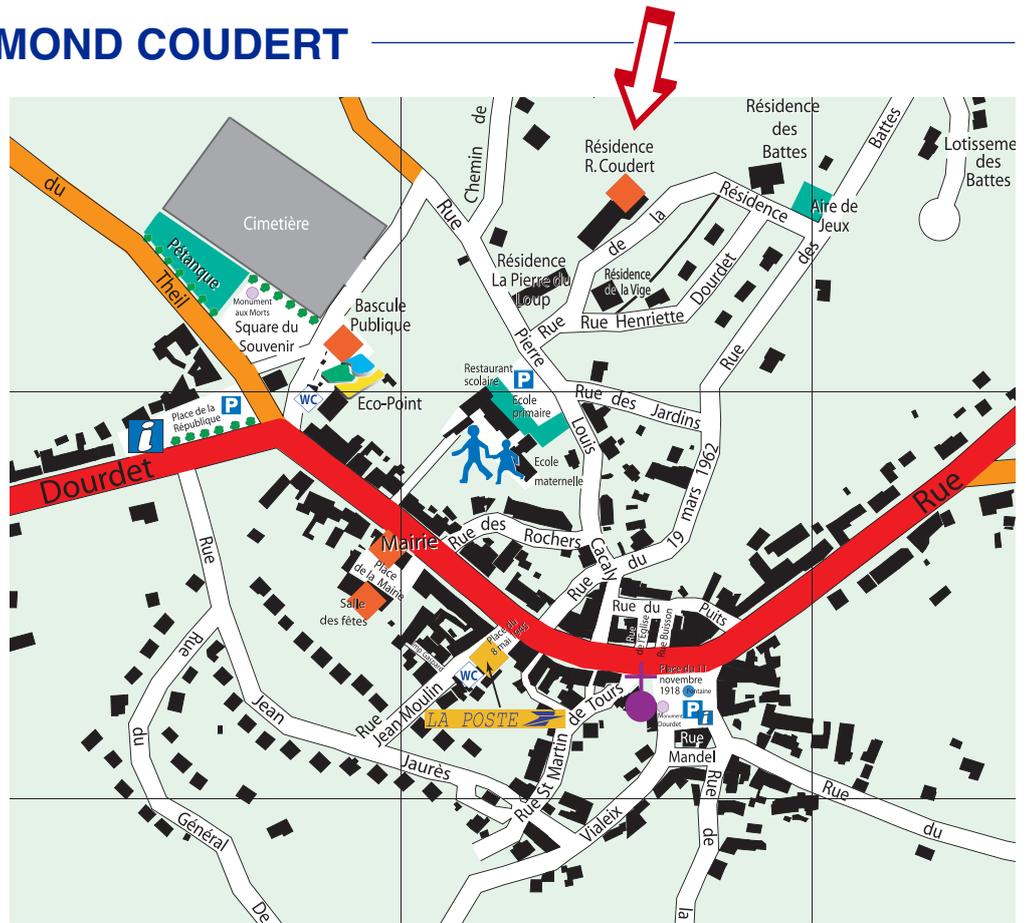
Le CCAS organise le repas des aînés qui réunit en fin d'année environ 90 convives. Les personnes ne pouvant se déplacer ce jour-là, reçoivent un colis à leur domicile, il est confectionné par les membres du CCAS avec des productions locales. Les personnes hospitalisées ne sont pas oubliées et visitées par les élus porteurs du message d'amitié.



# ment... Foyer Logement...

## LA RÉSIDENCE RAYMOND COUDERT

Le bourg de Sauviat-sur-Vige se situe dans un environnement de collines verdoyantes. La résidence se trouve tout près du centre du bourg et de ses commerces et services (poste, pharmacie, boulangeries, épicerie, marchand de journaux, restaurants, hôtel, coiffure, quincaillerie...).



### Visite du studio

C'est un studio composé d'un séjour, d'un coin nuit, d'une kitchenette, d'une salle d'eau (douche, lavabo, WC), complété de deux penderies.

Les résidents peuvent l'aménager et le personnaliser comme ils le souhaitent avec leurs meubles et leurs objets.



Contact :  
CCAS Foyer logement 3<sup>e</sup> âge  
Résidence Raymond Coudert  
87400 Sauviat-sur-Vige  
05 55 75 31 22  
foyer.raymondcoudert@wanadoo.fr

# Au Fil de la Vige... Au Fil de

## ARTISANAT — Installations

Le bourg de Sauviat a enregistré ces derniers mois une reprise de commerce et deux installations. Trois nouveaux artisans sur la commune de Sauviat-sur-Vige est en soi un événement, aussi, Béatrice DUFOUR, maire, tenait-elle à saluer leur installation lors d'une réception en présence de Gilbert Rebeyrolle, président de la Chambre des Métiers de la Haute-Vienne et de Hervé Valadas, président du pays Monts et Barrages.



## L'ATELIER PEINTURE D'ANNIE —

Depuis septembre 2009, un atelier peinture a vu le jour grâce à l'association APCAL, et plus particulièrement d'Annie Vergne.

Les cours que propose Annie Vergne permettent d'acquérir une technique et un savoir-faire à tous ceux et celles qui souhaitent découvrir ou se perfectionner à l'art de la peinture.

Exposition de leurs œuvres à la mairie du 21 au 30 juillet 2011.



## PERSONNEL COMMUNAL —

### Retraite et départ

Lucette Plancoulaine, ATSEM, a quitté la commune pour une retraite bien méritée après 33 ans de service. C'est Françoise Herbert qui s'occupe aujourd'hui des petits.



Marie-Hélène Decoux, secrétaire de Mairie, a pour sa part quitté la mairie pour prendre un nouveau poste au chef lieu de canton, après 15 années sur les bords de la Vige. Mélanie Charpentier, lui succède depuis mai 2010.



## FLEURISSEMENT COMMUNAL —

### Forte participation

Avec 53 participants, le cap est maintenu et consolidé par les efforts municipaux », a indiqué Béatrice Dufour, maire de Sauviat-sur-Vige, lors de la remise des prix au concours « Fleurir la France ».

Béatrice Dufour a insisté sur le travail réalisé sur la place de l'église et a félicité les habitants pour leur participation permanente qui apporte au bourg et aux villages la touche colorée de l'embellissement.

L'association « Histoire de Fleurs » apporte un soutien et un dynamisme généreux à cette opération.



# la Vige... Au Fil de la Vige...

## FORÊT D'EPAGNE

## Écrin vert pour joyau vert

**M**ission accomplie pour le comité de pilotage de la forêt d'Espagne, puisque tous les objectifs définis en 2002 ont été réalisés.

Les membres du comité ont même validé en 2010 les grandes options qui permettront de poursuivre le travail entrepris depuis près de 10 ans.

En quelques années, un grand pas a été accompli dans un esprit d'ouverture et de connaissance d'un milieu exceptionnel pour le Limousin. Parmi les nombreux sites classés au niveau européen Natura 2000, celui de la forêt d'Espagne, a l'originalité d'être installé sur un support géologique original ; il s'agit du gabbro, roche magmatique remontant à plus de 600 millions d'années. Le sol engendré par cette roche est de tendance neutre alors que le granit qui l'entoure est toujours très acide.

Il existe plusieurs circuits de découverte dans ce milieu exceptionnel : deux internes au massif classé et plusieurs boucles creusoises reliant le site à un vaste réseau pédestre. Tout au long de leur parcours les usagers de ces itinéraires méritent une information adaptée à la richesse du biotope. C'est là qu'intervient le projet d'école de Sauviat, aujourd'hui très avancé. Depuis plus de trois ans, les enfants ont appris à connaître toutes les richesses de la forêt et de la valorisation du bois. Ils travaillent sans relâche au projet de signalétique indispensable à une bonne compréhension du milieu. Aussi dans le cadre du suivi de la biodiversité floristique du site Natura 2000 de la forêt d'Espagne, un rucher expérimental et pédagogique a été installé en fin de printemps 2009 par les soins de Jean-Pierre Jeandeau, apiculteur. Ce rucher va permettre de déterminer les plantes visitées par les abeilles ainsi que l'évolution de la flore du site protégé.



## LE POINT SUR LES TRAVAUX

**L**es travaux de restauration se sont achevés sur plusieurs petits ouvrages. Les ponts de La Planche et de La Gasne-Chassounaud, étaient en particulier concernés. C'est l'entreprise Lafarge qui est intervenue dans les deux cas pour consolider les structures et les intégrer dans l'environnement. Le petit pont sur le ruisseau de Feytaugot a également été consolidé. Le montant des travaux s'élève globalement à 4200 €.



Les derniers travaux du projet de réhabilitation du centre bourg, concernant la rue St Martin de Tours, ont abouti. Ils ont permis de créer un réseau d'assainissement séparatif avec un renforcement du réseau d'eau potable ainsi que l'enfouissement des réseaux de télécommunication, d'électricité et de l'éclairage public avec la pose de candélabres. Le coût total est de 122 000 € HT, subventionné à hauteur de 80 000 € HT, par le Conseil Général.